

## Le Président Félix Tshisekedi rassure de son implication pour la poursuite des études des Congolais de l'Ukraine



**Kinshasa, 19 avril 2022 (ACP).**- Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a rassuré de s'impliquer pour que les étudiants congolais de l'Ukraine éparpillés dans plusieurs pays de l'Union Européenne (UE), puissent poursuivre leurs études dans les universités qui les acceptent.

L'homme d'affaires congolais vivant en Ukraine, Serge Nyangi, l'a fait savoir à l'issue d'une audience que le Président de la République lui a accordée mardi dans la soirée, à cité de l'Union africaine (UA), à Kinshasa.

Ce compatriote congolais a également indiqué qu'il a, à cette même occasion, sollicité auprès du Chef de l'État le renforcement du budget et de la logistique dans les ambassades de la RDC, notamment à celle de la Roumanie, pays où sont réfugiés de nombreux étudiants.

Il sied de rappeler que l'ambassade de la RDC en Belgique avait demandé à tous les Congolais étudiant en provenance Ukraine, de se faire identifier à partir de 8 avril 2022.

Un comité de suivi avait, à cet effet, été mis en place pour assurer le bon déroulement de ces opérations d'identification et d'enregistrement ainsi que pour mieux orienter l'assistance accordée à ces réfugiés Congolais.

*«Notre démarche s'inscrit dans une logique de coordination et de structuration. A travers ce processus nous souhaitons identifier formellement les personnes qui déclarent venir de l'Ukraine et aussi pour mettre à jour nos statistiques en termes d'arrivée et éventuellement de départ pour ceux qui se dirigent vers d'autres pays Européens. C'est le sens premier de notre démarche, « protéger nos compatriotes ». Ainsi donc, il nous appartient de les rassurer, de les mettre en confiance pour leur réinsertion dans la société, pour un soutien avant tout, moral et psychologique»,* avait indiqué l'ambassadeur de la RDC au Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg), Christian Ndongala.

Et d'ajouter : *«L'Etat est présent, il va prendre des initiatives idoines en faveur de ces enfants en situation de précarité à l'étranger».*

Concernant le comité de suivi en Belgique, il avait précisé qu'il allait aussi travailler efficacement en étroite collaboration avec le comité qui est en Pologne et dont le rôle est entre autres de centraliser et compiler les différentes données de nos différentes juridictions à l'étranger.

*«Ainsi notre ambassade en Pologne pourra disposer des données fiables en terme de flux des populations estudiantines venu d'Ukraine en Belgique»,* a fait savoir l'ambassadeur de la RDC en Belgique. **ACP/**